

FEDERATION DEPARTEMENTALE DES LUDOTHEQUES DU HAUT-RHIN

CONVENTION DE LOCATION DE JEUX

du Haut-Rhi Et M Agissant en Adresse	n qualité de	Sicquel, représentante de la F			
Il a été conv	venu ce qu	ui suit :			
du p (2 p p p l'a 2. L'empru de locat 3. L'utilisat ci en pa chèque emprun contenu 4. L'utilisat 5. Le trans 6. A l'issu moment	rêt standa 25 € la ma rêt gratui rêt gratui rêt gratui associatio inteur se tion et de teur est to arfait état de cautio tés. Le p i dans la r teur s'eng sport est à de la péri	age à utiliser la flamme fourni à la charge de l'emprunteur. ode de location, la malle sera orunt. Tout retard donnera lieu	inclus en le jeu de se adhéren on à but hu ames dan de la malle tarder. se d'utilisati ration serandé selon le toute dis ie précisant restituée à la malle de la malle tarder.	temps que : € société) te et par an) umanitaire s le cadre du parte e au début et à la fin de ion des jeux et de main a à la charge de l'emp la valeur et/ou la fragil position pour assurer at l'origine des jeux. à la Fédération à la dat	nariat avec e la période ntenir ceux- orunteur. Un ité des jeux le matériel
L'emprunteu (Inscrire la I		: Lu et approuvé », dater et sig	gner)	Fait à Le La représentante de la Michèle Gicquel 03 89 26 10 85	
⁽¹⁾ Précis		Président de l'association Enseignant à l'école de Autre situation			

Siège social : 51a rue de Strasbourg 68490 BANTZENHEIM